



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Air France

Question écrite n° 131367

Texte de la question

Mme Françoise Imbert attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur les conséquences du transfert de l'activité entretien d'avions au Maroc. En effet, depuis le début de l'année, Air France concède l'entretien de ses avions moyen-courrier A320 à la Royal air Maroc, située à Casablanca, au motif de capter le marché potentiel de l'Afrique du nord, de diminuer ses pertes d'exploitation sur le court et moyen-courrier. Cette situation conduit à des changements d'organisation importants pour les personnels d'entretien en France, à Roissy notamment. Aussi, elle lui demande l'impact réel de cette nouvelle organisation de l'activité entretien, sur le personnel en poste, sur l'emploi au sein de l'entreprise en général et sur l'économie réalisée sur cette activité et sur le contrôle de la sécurité des avions.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Imbert](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131367

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2534

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)